
Financial statements of
États financiers de
8069557 Canada Association
(Operating as Own the Podium)
(Opérant sous la raison sociale À nous le podium)

March 31, 2026
31 mars 2026

Independent Auditor's Report	1–4	Rapport de l'auditeur indépendant
Balance sheet	5	Bilan
Statement of revenue and expenses	6	État des revenus et des dépenses
Statement of changes in net assets	7	État de l'évolution de l'actif net
Statement of cash flows	8	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	9–17	Notes complémentaires

Independent Auditor's Report

To the Board of Directors of
Own the Podium

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of Own the Podium (the "Organization"), which comprise the balance sheet as at March 31, 2026, and the statements of revenue and expenses, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Organization as at March 31, 2026, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards ("Canadian GAAS"). Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements sections of our report. We are independent of the Organization in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
À nous le podium

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de À nous le podium (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2026, ainsi que résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis for accounting unless management either intends to liquidate the Organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Organization's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgement and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates related to disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Deloitte LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants
July 16, 2026

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 16 juillet 2026

Own the Podium
Balance sheet
As at March 31, 2026

À nous le podium
Bilan
au 31 mars 2026

	2026 \$	2025 \$	
Assets			Actif
Current assets			À court terme
Cash	360,694	594,188	Encaisse
Accounts receivable	1,195,541	1,002,483	Débiteurs
Prepaid expenses	73,500	83,337	Charges payées d'avance
Short-term investments (Note 4)	25,376	128,477	Placements à court terme (note 4)
	1,655,111	1,808,485	
Investments (Note 4)	4,430,320	4,133,018	Placements (note 4)
Capital assets (Note 5)	49,286	79,874	Immobilisations corporelles (note 5)
	6,134,717	6,021,377	
Liabilities			Passif
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	433,432	571,446	Créditeurs et charges à payer
Deferred contributions	109,019	—	Apports reportés
	542,451	571,446	
Commitments (Note 6)			Engagements (note 6)
Net assets			Actif net
Invested in capital assets	49,286	79,874	Investi en immobilisations corporelles
Accumulated unrealized gains on investments	783,102	773,323	Gains accumulés non réalisés sur placements
Internally restricted (Note 7)	3,500,000	3,500,000	Affecté à l'interne (note 7)
Unrestricted	1,259,878	1,096,734	Non affecté
	5,592,266	5,449,931	
	6,134,717	6,021,377	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

On behalf of the Directors

Au nom des administrateurs

Director



administrateur

Director



administrateur

Own the Podium
Statement of revenue
and expenses
Year ended March 31, 2026

À nous le podium
État des revenus et
des dépenses
Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026 \$	2025 \$	
Revenue			Produits
Canadian Olympic Committee (Note 3)	4,090,981	4,237,947	Comité olympique canadien (note 3)
Sport Canada (Note 11)	2,600,000	2,492,275	Sport Canada (note 11)
Canadian Paralympic Committee	530,101	447,663	Comité paralympique canadien
In-kind contributions (Note 9)	54,833	245,503	Contributions en nature (note 9)
Sponsorships/Other	22,864	30,789	Parrainage/Autre
	7,298,779	7,454,177	
Expenses			Charges
Podium Performance			Performances de podium
Targeted Excellence	2,560,696	2,404,774	Excellence ciblée
PSI - Advising	289,516	293,408	SPI - Conseiller
Data Analytics	617,541	842,242	Analyse de données
	3,467,753	3,540,424	
Support of Sport System			Soutien au système sportif
PSI - System Support	848,732	817,200	SPI - soutien au système
Culture of Excellence	215,281	453,122	Culture d'excellence
Pursuit	856,756	760,611	Poursuite
	1,920,769	2,030,933	
Administration			Administration
General administration	1,840,261	2,023,013	Administration générale
Amortization of capital assets	53,141	77,258	Amortissement des immobilisations
Governance	68,721	67,403	Gouvernance
	1,962,123	2,167,674	
	7,350,645	7,739,031	
Deficiency of the revenue over expenses before the undernoted Investment income	(51,866)	(284,854)	Insuffisance des revenus sur les dépenses avant l'élément ci-dessous
	194,201	283,528	Revenu de placement
Excess (deficiency) of revenue over expenses	142,335	(1,326)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Own the Podium
Statement of changes in net assets
Year ended March 31, 2026

À nous le podium
État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2026

	Invested in capital assets	Accumulated unrealized gains on investments	Internally restricted	Unrestricted			
	Investi en immobilisations corporelles	Gains accumulés non-réalisés sur placements	Affecté à l'interne	Non affecté	2026	2025	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Balance, beginning of year	79,874	773,323	3,500,000	1,096,734	5,449,931	5,451,257	Solde au debut
Excess (deficiency) of revenue over expenses	—	—	—	142,335	142,335	(1,326)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses
Amortization of capital assets	(53,141)	—	—	53,141	—	—	Amortissement des immobilisations corporelles
Acquisition of capital assets	22,553	—	—	(22,553)	—	—	Acquisition d'immobilisations corporelles
Proceeds on disposal of capital assets	(1,275)	—	—	1,275	—	—	Produit à la cession d'immobilisations corporelles
Gain on disposal of capital assets	1,275	—	—	(1,275)	—	—	Perte à la cession d'immobilisations corporelles
Change in unrealized gain on investments	—	9,779	—	(9,779)	—	—	Variation des gains non réalisés sur les placements
Internal restrictions (Note 7)	—	—	—	—	—	—	Restrictions internes (note 7)
Balance, end of year	49,286	783,102	3,500,000	1,259,878	5,592,266	5,449,931	Solde à la fin

The accompanying notes are an integral
part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

Own the Podium
Statement of cash flows
Year ended March 31, 2026

À nous le podium
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026 \$	2025 \$	
Operating activities			Activités de fonctionnement
Excess (deficiency) of revenue over expenses	142,335	(1,326)	Excédent (insuffisance) des revenus sur sur les dépenses
Items not affecting cash			Éléments sans effet sur la trésorerie
Change in unrealized gain on investments	(9,779)	(134,576)	Variation des gains non réalisés sur les placements
(Gain) Loss on disposal of investments	14,403	(19,112)	(Gain) perte sur cession de placements
Amortization of capital assets	53,141	77,258	Amortissement des immobilisations corporelles
Gain on disposal of capital assets	(1,275)	(802)	Gain à la cession d'immobilisations corporelles
	198,825	(78,558)	
Changes in non-cash operating working capital items			Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement de fonctionnement
Account receivable	(193,058)	(211,890)	Débiteurs
Prepaid expenses	9,837	25,524	Charges payées d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	(138,014)	88,758	Créditeurs et charges à payer
Deferred contributions	109,019	(70,000)	Apports reportés
	(13,391)	(246,166)	
Investing activities			Activités d'investissement
Purchase of investments	(560,040)	(555,475)	Achat de placements
Proceeds on disposal of investments	361,215	425,634	Produit à la cession de placements
Acquisition of capital assets	(22,553)	(19,923)	Acquisition d'immobilisations corporelles
			Produit à la cession d'immobilisations corporelles
Proceeds on disposal of capital assets	1,275	1,682	
	(220,103)	(148,082)	
Net change in cash	(233,494)	(394,248)	Variation nette de l'encaisse
Cash, beginning of year	594,188	988,436	Encaisse au début
Cash, end of year	360,694	594,188	Encaisse à la fin

The accompanying notes are an integral part of the financial statements

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description of activities and status

8069557 Canada Association, operating as Own the Podium (the "Organization"), was incorporated under the Not-for-profit Corporations Act on March 13, 2012. The Organization is a registered not-for-profit organization and commenced operations on April 1, 2012. As a not-for-profit organization under the Income Tax Act, the Organization is exempt from income tax.

The purpose of the Organization is to provide technical support to national sport organizations with the aim of delivering more Olympic and Paralympic medals for Canada. The Organization prioritizes investment strategies by making funding recommendations using an evidence-based, expert-driven, targeted and collaborative approach.

The Canadian Olympic Committee (COC), the Canadian Paralympic Committee (CPC) and Sport Canada, provide funding directly to National Sport Organizations and Canadian Sport Institutes/Centres based on the Organization's recommendations, which is not recorded as a revenue or expense of the Organization. Funding for the Organization's operating and program expenses are outlined in Notes 3 and 11.

2. Accounting policies

Basis of presentation

The financial statements have been prepared in accordance with Part III of the CPA Canada Handbook, Accounting standards for not-for-profit organizations. The Organization also applies the standards for private enterprises in Part II of the CPA Canada Handbook to the extent that Part II standards address topics not addressed in Part III. Significant accounting policies include the following:

Financial instruments

Initial measurement

Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in arm's length transactions are initially recognized at fair value when the Organization becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

1. Description des activités et du statut

8069557 Canada Association, opérant sous la raison sociale À nous le podium (l'« Organisme »), a été constitué aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés à but non lucratif* le 13 mars 2012. L'Organisme est un organisme sans but lucratif enregistré qui a commencé ses activités le 1^{er} avril 2012. En tant qu'organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'Organisme est exonéré d'impôts.

Le but de l'Organisme est de fournir un appui technique aux organismes nationaux de sport dans le but de gagner plus de médailles olympiques et paralympiques pour le Canada. L'Organisme donne la priorité aux stratégies de placement en faisant des recommandations relatives au financement en ayant recours à une approche fondée sur des données probantes, menée par des experts et qui soit ciblée et de concertation.

Le Comité olympique canadien (COC), le Comité paralympique canadien (CPC) et Sport Canada ont octroyé du financement directement aux organismes nationaux de sport et aux instituts / centres canadiens du sport selon les recommandations de l'Organisme. Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les revenus ou les dépenses de l'Organisme. Le financement pour l'exploitation et les programmes de l'Organisme est décrit dans les notes 3 et 11.

2. Méthodes comptables

Méthode de présentation

Les états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada*, Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. L'Organisme applique aussi les Normes pour les entreprises à capital fermé de la Partie II du *Manuel de CPA Canada* dans le sens où les normes de la Partie II traitent de sujets qui ne le sont pas dans la Partie III. Les principales méthodes comptables comprennent ce qui suit :

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

Initial measurement (continued)

Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with the Organization is in the capacity of management, are initially recognized at cost.

The cost of a financial instrument in a related party transaction depends on whether the instrument has repayment terms. The cost of financial instruments with repayment terms is determined using its undiscounted cash flows, excluding interest and dividend payments, less any impairment losses previously recognized by the transferor. The cost of financial instruments without repayment terms is determined using the consideration transferred or received by the Organization in the transaction.

Subsequent measurement

All financial instruments are subsequently measured at amortized cost except for the following:

- (a) Investments in unlisted shares, which are measured at cost less any reduction for impairment; and
- (b) Investments in listed securities and derivative financial instruments that are not designated in a qualifying hedging relationship, which are measured at fair value at the balance sheet date. The fair value of listed securities is based on the latest closing price, and the fair value quote received from the bank counterparty is used as a proxy for the fair value of derivative financial instruments.

Investment income includes changes in the unrealized gains and losses on investments.

Transaction costs

Transaction costs related to financial instruments subsequently measured at fair value are expensed as incurred. Transaction costs related to other financial instruments are added to the carrying value of the asset or netted against the carrying value of the liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation initiale (suite)

Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- (a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- (b) Les placements en sécurités cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des sécurités cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les revenus de placement comprennent les variations des gains et pertes non réalisés sur les placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

Transaction costs

Any premium or discount related to an instrument measured at amortized cost is amortized over the expected life of the item using the effective interest method and recognized in net earnings as interest income or expense.

Impairment

With respect to financial assets measured at cost or amortized cost, the Organization recognizes an impairment loss, if any, in net earnings when there are indicators of impairment, and it determines that a significant adverse change has occurred during the period in the expected timing or amount of future cash flows. When the extent of impairment of a previously written-down asset decreases and the decrease can be related to an event occurring after the impairment was recognized, the previously recognized impairment loss is reversed to net earnings in the period the reversal occurs.

Related party transactions

Related party transactions are in the normal course of operations and are recorded at the exchange amount.

Revenue recognition

The Organization follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized when received and/or receivable, if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

The Organization accounts for contributed materials and in-kind services when a fair value can be reasonably estimated and when the materials and services are used in the normal course of operations and would otherwise have been purchased.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont réalisées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées lorsque reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'Organisme comptabilise les apports de matériel et de service en nature lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les matériaux et services sont utilisés dans le cours normal des opérations et auraient dû autrement être achetés.

2. Accounting policies (continued)

Capital assets

Capital assets acquired by the Organization are recorded at cost. Assets are amortized on a straight-line basis over the following terms:

Furniture and equipment	5 years
Computer equipment	3 years
Leasehold improvements	Term of the lease

Intangible assets

The Organization has elected to expense the implementation of all cloud computing arrangements.

Foreign exchange

Monetary assets and liabilities in foreign currencies are translated at the rate in effect at the balance sheet date. Revenue and expenses are recorded at the rate in effect at the date the transaction occurs. Gains and losses on foreign exchange transactions are recorded in the statement of revenue and expenses when they arise.

Use of estimates

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities as at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the year. The main estimates used include the valuation of investments, useful lives of capital assets and the amount of accrued liabilities. Actual results could differ from these estimates.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par l'Organisme sont comptabilisées au coût. Les actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Mobilier et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Actifs incorporels

L'organisation a choisi de comptabiliser en charges la mise en œuvre de tous les accords d'informatique en nuage.

Opérations de change

Les actifs et les passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et dépenses sont convertis au taux de change en vigueur lorsque la transaction a lieu. Les gains et les pertes résultant d'un écart de conversion sont comptabilisés à l'état des revenus et des dépenses au cours de l'exercice pendant lequel ils surviennent.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Des hypothèses sont utilisées pour l'évaluation des placements, l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des montants des charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Related party transactions

The Organization is related to the COC and CPC by virtue of their nomination to the Board.

The Memorandum of Understanding (MOU) between the Organization, COC and the Canadian Olympic Foundation (COF) for funding for the period from April 1, 2013, to December 31, 2016, was extended to March 31, 2028. Funding provided for the Organization's operating and program expenses for the year were as follows:

	2026	2025
	\$	\$
Operating funding	2,480,576	2,675,000
Program funding	1,610,405	1,562,947
Total funding recognized as revenue during the year	4,090,981	4,237,947

In addition to related party transactions disclosed elsewhere in these financial statements, as at March 31, 2026, the Organization had a receivable of \$1,054,111 from COC (\$900,000 in 2025) and \$102,601 from CPC (\$12,083 in 2025). This represents 88% and 9% of the total accounts receivable at year end (90% and 1% in 2025).

4. Investments

The investments are summarized as follows:

	Fair value	2026	Fair value	2025
	Juste valeur	Cost	Juste valeur	Cost
	\$	\$	\$	\$
Cash held for investment purposes	25,376	25,376	39,477	39,477
Canadian and foreign equity	3,578,468	3,051,426	3,427,740	2,917,100
Canadian fixed income	289,857	288,127	334,266	326,201
Real estate fund	561,995	307,665	460,012	205,394
	4,455,696	3,672,594	4,261,495	3,488,172
Short-term	25,376	25,376	128,477	128,477
Long-term	4,430,320	3,647,218	4,133,018	3,359,695

3. Opérations entre apparentés

L'Organisme est apparenté au COC et au CPC en raison de leur nomination au conseil d'administration.

Le protocole d'entente (PE) entre l'Organisme, le COC et la Fondation olympique canadienne (FOC) pour le financement de la période du 1^{er} avril 2013 au 31 décembre 2016 a été prolongé jusqu'au 31 mars 2028. Du financement pour l'exploitation et les programmes de l'Organisme ont été versés au cours de l'exercice comme suit :

Financement pour l'exploitation
Financement du programme
Financement total constaté comme
revenu au cours de l'exercice

En plus des opérations entre apparentés décrites ailleurs dans ces états financiers, au 31 mars 2026, l'Organisation avait un montant à recevoir de 1 054 111 \$ du COC (900 000 \$ en 2025) et de 102 601 \$ du CPC (12 083 \$ en 2025). Ceci représente 88 % et 9 % du total des comptes recevables à la fin de l'année (90 % et 1 % en 2025).

4. Placements

Les placements sont résumés comme suit :

Encaisse détenue pour des
fins d'investissement
Actions canadiennes
et étrangères
Revenu fixe canadien
Fonds immobilier
Court terme
Long terme

4. Investments (continued)

Market risk

Investment in financial instruments renders the Organization susceptible to the potential risks arising from changes in interest rates, in rates of exchange for foreign currency, and in equity markets both domestic and foreign. They also include the risks arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge its obligations when due.

The Organization has adopted investment policies, standards and procedures to control the amount of risk to which it is exposed. The investment practices of the Organization are designed to avoid undue risk of loss and impairment of assets and to provide a reasonable expectation of fair return given the nature of the investments. The maximum investment risk to the Organization is equal to the fair value of the investments.

Interest rate risk

Fluctuations in interest rates. The Organization is exposed to interest rate risk on its investments.

The bonds mature at face value on a staggered basis, with 100% of bonds maturing over the next ten years. The fixed income portfolio has an effective yield to maturity of 3.43% (4.44% in 2025).

Currency risk

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument in foreign currencies will fluctuate because of changes in foreign exchange rates.

The Organization is exposed to currency risk on its foreign equity in the amount of \$1,495,543 (\$1,425,036 in 2025).

Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market.

4. Placements (suite)

Risque de marché

En investissant dans des instruments financiers, l'Organisme s'expose aux risques découlant de variations des taux d'intérêt et des taux de change des devises étrangères, et à l'évolution des marchés boursiers canadiens et étrangers. Ces risques incluent également le risque inhérent qu'un émetteur d'instrument financier ne puisse faire face à ses obligations à la date convenue.

L'Organisme a adopté des politiques et des procédures de placement afin de gérer le niveau de risque lié aux placements auquel il est exposé. Ces pratiques de placement ont pour but de réduire le risque de perte ou de baisse de valeur de ses actifs et de réaliser un rendement raisonnable selon la nature des placements. Le risque maximum auquel l'Organisme est exposé est égal à la juste valeur de ses placements.

Risque de taux d'intérêt

Fluctuations des taux d'intérêt. L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses placements.

Les obligations arrivent à échéance à leur valeur nominale sur une base échelonnée, 100 % des obligations arrivant à échéance au cours des dix prochaines années. Le portefeuille obligataire a un rendement effectif à l'échéance de 3,43 % (4,44 % en 2025).

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier libellé en devises étrangères fluctuent en raison des variations des cours des taux de change.

L'Organisme est exposé au risque de change sur ses actions étrangères d'un montant de 1 495 543 \$ (1 425 036 \$ en 2025).

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

4. Investments (continued)

Concentration risk

Concentration risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political, or other conditions. Management believes that the investment portfolio is well diversified.

The Organization is exposed to another price risk through its listed investments in Canadian and foreign equity for which the value fluctuates with the quoted market price.

4. Placements (suite)

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. La direction est d'avis que le portefeuille de placements est bien diversifié.

L'Organisme est exposé à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions canadiennes et étrangères cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

5. Capital assets

5. Immobilisations corporelles

	Cost	Accumulated amortization	2026 Net book value	2025 Net book value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$	
Furniture and equipment	78,306	77,229	1,077	731	Mobilier et équipement
Computer equipment	108,077	74,815	33,262	34,410	Matériel informatique
Leasehold improvements	215,605	200,658	14,947	44,733	Améliorations locatives
	401,988	352,702	49,286	79,874	

6. Commitments

The Organization rents its premises and office equipment under various operating leases expiring up to 2030.

The future minimum annual lease payment and amount required under the operating leases until expiry of the leases are as follows:

6. Engagements

L'Organisme loue ses bureaux et le mobilier en vertu de divers contrats de location-exploitation échéant jusqu'en 2030.

Les versements minimaux annuels et les montants exigibles en vertu des contrats de location-exploitation jusqu'à leur date d'échéance sont les suivants :

	\$	
2027	111,557	2027
2028	111,557	2028
2029	111,557	2029
2030	46,482	2030
	381,153	

7. Capital management and internal restrictions

The Organization's capital consists of net assets. The Organization's objectives when managing capital are to fund working capital needs and to safeguard its ability to continue as a not-for-profit organization in an effort to carry out its purpose.

The Organization's capital management framework is designed to ensure there is sufficient short and long-term flexibility.

The Board of Directors has approved internally restricting net assets to operate as a reserve fund in the event the Organization was required to wind down. The restriction is intended to cover base operations for a 9-month period, ensuring the organization can continue to function during such a transition and has been set at \$3,500,000.

8. Credit risk

Credit risk arises from the potential other parties will fail to honor their obligations. It is management's opinion that the Organization is not exposed to any significant credit risk arising from its financial instruments.

9. In-kind contributions

During the year, \$54,833 (\$245,503 in 2025) of in-kind contributions were recognized for services contributed to Sports Science, Medicine, and Innovation expenses.

10. Line of credit

The Organization has an available line of credit of \$100,000 with its corporate banker. No amount was drawn as at March 31, 2026 and 2025.

The line of credit is renewable annually and bears interest at prime rate plus 5% and is secured under a general security agreement.

7. Gestion du capital et restrictions internes

Le capital de l'Organisme est composé d'actif net. Les objectifs de l'Organisme quant à la gestion de son capital sont de continuer à protéger la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités en tant qu'organisme sans but lucratif pour pouvoir réaliser son objectif.

Le cadre de gestion du capital de l'Organisme vise à assurer assez de flexibilité tant à court terme qu'à long terme.

Le Conseil d'administration a approuvé l'affectation interne d'actifs nets à afin de fonds de réserve dans l'éventualité où l'organisation devrait cesser ses activités. Cette restriction, fixée à 3 500 000 \$, vise à couvrir les activités de base pendant une période de neuf mois, afin d'assurer le fonctionnement de l'organisation pendant cette période de transition.

8. Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. La direction est d'avis que l'Organisme n'est pas exposé à des risques de crédit importants découlant de ses instruments financiers.

9. Contributions en nature

Durant l'année 54 833 \$ (245 503 \$ en 2025) de contributions en nature ont été reconnues pour les services fournis dans le cadre de projets de sciences sportives, médecine et innovation.

10. Ligne de crédit

L'Organisme dispose d'une marge de crédit de 100 000 \$ auprès de sa banque. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2026 et 2025.

Cette marge de crédit, renouvelable annuellement, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5 % et est garantie par un contrat de sûreté générale.

11. Sport Canada contributions

A contribution agreement between the Organization and Sport Canada exists for the period from April 1, 2025 to March 31, 2026.

Allocation of expenses

General administration, governance, operating, programming and official languages expenses as well as salaries, fees and benefits are allocated to programs according to management's best estimate based on project activities.

The schedule of revenue and expenses incurred for the Sport Canada Support Program is as follows:

	2026		2025		
	Budget Approved by Sport Canada	Actuals	Budget Approved by Sport Canada	Actuals	
	Budget Approuvé par Sport Canada (Unaudited)	Réels	Budget Approuvé par Sport Canada (Unaudited)	Réels	
	\$	\$	\$	\$	
Revenue	2,600,000	2,600,000	2,382,275	2,422,275	Revenus
Add: prior year deferred	—	—	—	70,000	
Less: amount deferred	—	—	—	—	Moins : montant reporté
	2,600,000	2,600,000	2,382,275	2,492,275	
Expenses					Dépenses
General administration	400,000	400,000	70,000	70,000	Administration générale
Governance	30,000	30,000	25,000	25,000	Gouvernance
Salaries, fees and benefits	1,200,000	1,200,000	1,727,000	1,734,237	Salaires, honoraires et avantages sociaux
Operations/programming	960,000	960,000	560,275	663,038	Opérations/programmation
Official languages	10,000	10,000	—	—	Langues officielles
	2,600,000	2,600,000	2,382,275	2,492,275	

12. Retirement benefits

The Organization provides a contribution to employees' retirement savings plans based on a percentage of gross salary. The employer's contribution for the year was \$179,210 (\$180,510 in 2025).

11. Contributions de Sport Canada

Une entente de contribution entre l'Organisme et Sport Canada existe pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

Allocation des dépenses

Les dépenses d'administration générale, de gouvernance, d'opérations, de programmation et de langues officielles ainsi que les salaires, les honoraires et les avantages sociaux sont alloués à chacun des programmes en fonction de la meilleure estimation de la direction basée sur leur niveau d'activité.

Le relevé des revenus et dépenses dans le cadre du Programme de soutien de Sport Canada est le suivant :

12. Pension de retraite

L'Organisme effectue une contribution aux régimes enregistrés d'épargne-retraite de ses employés calculée en fonction du pourcentage du salaire brut. La contribution de l'employeur pour l'exercice est de 179 210 \$ (180 510 \$ en 2025).